



# Campagne fiscale 2011

## TABLEAUX OG BA

(Cahier des charges EDI-TDFC 2011 – Annexes Centres de Gestion Agréés)

<b>AVANT PROPOS</b>	<b>-2-</b>
<b>CONSIGNES GENERALES</b>	<b>-3-</b>
<b>OGD1 : DECLARATION DU PROFESSIONNEL</b>	<b>-4-</b>
<b>OG00 : DONNEES D'IDENTIFICATION</b>	<b>-5-</b>
<b>OG52 : INFORMATIONS COMPTABLES</b>	<b>-7-</b>
<b>OG53 : RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES</b>	<b>-8-</b>
<b>OG56 } RENSEIGNEMENTS sur les PRODUCTIONS</b>	<b>-9-</b>
<b>OG57 }</b>	
<b>OG58 }</b>	
<b>OG59 : RENSEIGNEMENTS DIVERS &amp; ECONOMIQUES</b>	<b>-12-</b>
<b>OG60 : INFORMATIONS LIEES AUX ECCV</b> <b>Aspects divers &amp; économiques</b>	<b>-13-</b>
<b>OG61 : INFORMATIONS LIEES AUX ECCV</b> <b>Détail des charges mixtes et réintégrations comptables</b> <b>et fiscales</b>	<b>-13-</b>
<b>OG62 } INFORMATIONS LIEES AUX ECCV</b>	<b>-14-</b>
<b>OG63 } Détail des autres réintégrations et déductions fiscales</b>	
<b>OG64 : INFORMATIONS LIEES AUX ECCV</b> <b>Renseignements divers</b>	<b>-15-</b>
<b>OG65 : AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPTABLES - ANNEE N</b>	<b>-15-</b>
<b>OG66 : ZONES LIBRES</b>	<b>-16-</b>
<b>OG67 : AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPTABLES - ANNEE N-1</b>	<b>-16-</b>
<b>OG68 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PREVENTION DES</b> <b>DIFFICULTES ET LA CESSATION D'ACTIVITE</b>	<b>-16-</b>
<b>OG91 : CONTROLE DE TVA</b>	<b>-17-</b>

## AVANT-PROPOS

**Les OGA ont la nécessité de collecter un certain nombre de renseignements complémentaires pour remplir leurs missions obligatoires :**

- D'établissement d'un dossier de gestion et de prévention économique.
- D'examen de cohérence, de concordance et de vraisemblance entre les déclarations de résultats et les déclarations de taxe sur le chiffre d'affaires (depuis le 01/01/2010 pour la TVA).
- De réalisation d'un compte-rendu de mission transmis à l'adhérent et copie aux services fiscaux (pour tous dossiers clos depuis 2009).

L'Ordre des Experts-Comptables, les représentants des OGA avec l'aval de la DGFIP et le partenariat des sociétés de services informatiques ont élaboré au plan national, pour se substituer définitivement aux bordereaux de renseignements complémentaires papier, des **TABLEAUX OG STANDARDISES ET COMMUNS à tous les OGA.**

Ces documents sont consultables sur le site [www.edificas.fr](http://www.edificas.fr) (téléchargement-cahier des charges-editdfc-volume 3B)

**CES TABLEAUX (AU NOMBRE DE 16) SONT OBLIGATOIRES ET INDISPENSABLES AUX CGA.**

**A COMPTER DE 2011, EN SUS DE CES TABLEAUX LA BALANCE DEVIENT OBLIGATOIRE.**

***RAPPEL : L'administration fiscale n'est pas destinataire des tableaux OG, ni de la balance.***

## CONSIGNES GENERALES

Les tableaux **OG BA** (agrés par la DGFIP et l'Ordre des Experts-Comptables) sont au nombre de 16 et doivent **TOUS** (à l'exception de l'OG 66, tableau spécifique à chaque CGA qui n'est pas toujours demandé) être adressés aux CGA **avec** la déclaration fiscale au format EDI (Procédure TDFC). Ils doivent être présents dans les logiciels comptables.

Quel que soit le logiciel utilisé, le cabinet comptable doit, dans un premier temps, sélectionner ces tableaux dans la liste proposée par son système informatique afin de créer un "modèle" pour le destinataire OGA.

Dans les faits, à compter de 2011, tous les tableaux obligatoires doivent être cochés et **LA BALANCE** devient obligatoire et une génération automatique devrait être possible (sinon vous devez cocher « envoi balance » ou « message balanc » en fonction de votre logiciel comptable au moment de l'envoi de la déclaration EDI).

Normalement l'**OG00** (données d'identification de l'envoi) et l'**OGD1** (Déclaration du professionnel) sont pré-paramétrés et sont générés automatiquement (il en est de même pour l'**OG01** "Informations comptables" : racines de comptes extraites de la balance).

- Les **OG52, 53, 56, 57, 58, 59, 65** et **67** regroupent les renseignements nécessaires à la **réalisation du Dossier de Gestion**.
- Les **OG60, 61, 62, 63** et **64** rassemblent les informations utiles à l'**examen de cohérence, de concordance et de vraisemblance**.
- L'**OG68** sert à remplir la **mission de prévention des difficultés économiques et financières des entreprises**. Il permet également de connaître les faits significatifs de l'exercice et en cas de cessation d'activité la date, le motif et les modalités de celle-ci.
- L'**OG91** concerne la **mission de contrôle de TVA**. Cette mission permet à l'adhérent de **bénéficier de la réduction de 3 à 2 ans du délai de reprise en matière de TVA et de BA**.

### ELEMENTS TECHNIQUES POUR LEUR TRANSMISSION

- **L'envoi de l'ensemble des tableaux OG et de la balance est obligatoire, et doit parvenir à l'organisme de gestion en même temps que la liasse fiscale.**
- **En cas d'envoi de rectificatif, 2 lignes du tableau OG00 permettent au cabinet comptable d'indiquer qu'il s'agit d'une déclaration rectificative et offrent la possibilité de préciser à l'organisme de gestion, par un commentaire, la nature de cette rectification.**
- **Pour les tableaux OG57, OG59, OG60, OG61, OG62, OG63, OG65, OG67 et OG68, il y a lieu de cocher la case "néant" lorsque aucune donnée n'est à mentionner.**
- **L'OG67 "Renseignements comptables de l'année N-1" est à fournir uniquement pour les nouveaux adhérents.**
- **L'OG91 "CONTROLE DE TVA" est à fournir complété pour toutes les entreprises assujetties ou non<sup>(\*\*)</sup> à la TVA.**

---

(\*\*) Rubriques prévues pour préciser si non assujettissement

Je soussigné(e),			
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>			
<b>Dénomination :</b>		<b>N° SIRET :</b>	
<b>Adresse :</b>			
déclare que la comptabilité de			
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b>			
<b>Profession de l'adhérent</b>			
<b>Profession :</b>			
adhérent du centre de gestion agréé			
<b>Identification du centre de gestion</b>			
<b>N° Agrément :</b>			
<b>Désignation :</b>			
<b>Adresse :</b>			
est centralisée ou surveillée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.			<b>A</b>
Le		A : Nom du signataire :	

Ce tableau est alimenté en quasi-totalité **AUTOMATIQUEMENT** (1 seule case à cocher en sus **A**) à partir du tableau des données d'identification à remplir lors de la préparation du fichier EDI de votre client pour envoi à la DGFIP (CSI de STRASBOURG).

Cette déclaration qui certifie le respect des règles comptables et fiscales se substitue au visa de l'expert-comptable qui n'est plus obligatoire et dispense l'organisme agréé d'un contrôle formel approfondi à l'inverse des déclarations fournies par l'adhérent sans conseil.

## Libellés

IDENTIFICATION	Réponse
<b>Forme juridique</b>	
<b>Code Activité de la famille comptable (3)</b>	<b>A</b>
<b>Code Activité Libre (4)</b>	<b>B</b>
<b>Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet</b>	
<b>PERIODE</b>	
<b>Date de début exercice N</b> format 102 : SSAAMMJJ	
<b>Date de fin exercice N</b> format 102 : SSAAMMJJ	
<b>Date d'arrêté provisoire : SSAAMMJJ</b>	<b>C</b>
<b>Monnaie</b>	
<b>CONSIGNES</b>	
<b>Déclaration rectificative ① OUI - ② NON (2)</b>	<b>D</b>
<b>Commentaire (1)</b>	<b>D</b>
<b>Attestation</b>	
① DGI - ② NON	
② DGI + expert comptable ③ Pas attestation	

Ce document permet de transmettre à un OGA les données d'identification du dossier et les consignes à appliquer. La grande majorité de ces données peuvent être obtenues automatiquement à partir du logiciel comptable.

Ce document est **obligatoirement** présent, que les renseignements complémentaires soient transmis ou non avec la déclaration fiscale.

La transmission en EDI doit être réalisée en un seul envoi. Tout envoi sur supports différents et en des temps différents est à éviter. Les réponses aux consignes doivent être vérifiées et correspondre aux messages effectivement envoyés.

(1) Cet espace texte permet au cabinet comptable de préciser à l'OGA, l'objet de son envoi le cas échéant et à l'OGA d'identifier rapidement le traitement à effectuer sur les éléments reçus.

Ex : Déclaration rectifiée – correction du montant des recettes qui était incorrect.

Autre exemple : déclaration rectifiée sur la période d'imposition suite à votre question du 12.04.2006

Déclaration Rectificative : OUI/NON.

Préciser la raison pour laquelle la déclaration a été rectifiée (résultat modifié, période modifiée, déclaration complétée...).

(2) La mention Déclaration rectificative porte sur les tableaux fiscaux uniquement (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins a été modifiée

(3) Le code activité de la famille comptable est sur 6 caractères. Il doit être présent lors de l'envoi vers des OGA membre de la famille comptable.

(4) Le code activité doit être présent sur la demande du destinataire.

# OG00 : DONNEES D'IDENTIFICATION

Ce tableau est généré en principe **AUTOMATIQUEMENT** à partir du tableau des données d'identification à remplir lors de la préparation du fichier EDI de votre client pour envoi à la DGFIP (CSI de STRASBOURG).

Il est donc **important** de bien compléter les éléments qui alimenteront cet OG00, notamment la forme juridique et les consignes.

Les informations portées seront comparées avec les informations déjà en possession du CGA, pour contrôle et mise à jour de sa base de données.

- **Code activité de la famille comptable (A)**

Il s'agit d'un code activité statistiques à 6 positions adopté par les réseaux d'OGA suivants : FCGA, FCGAA, AIRCGA, ARAPL, UNASA, ANPRECEGA, DEFIAA, UFCA et le CSOEC. La table de ces codes sera disponible courant 2011 dans le cahier des charges EDITDFC et auprès des réseaux cités ci-avant.

- **Code activité libre (B)** : Table de codes réservés à d'autres réseaux.

- **Date arrêté provisoire (C)**

Dans le cas d'un dépôt de déclaration provisoire, la date de fin d'exercice est celle de la clôture normale de la déclaration et la date d'arrêté provisoire est celle de la liasse déposée.

**Exemples :**  
Date de début d'exercice N : 01/09/2009  
Date de fin d'exercice N : 31/08/2010  
Date d'arrêté provisoire : 31/12/2009

- **Déclaration rectificative et commentaire (D)**

Ces espaces permettent au cabinet comptable de préciser au CGA l'objet de son envoi pour un meilleur suivi et traitement.

**Exemples :**  
Correction du montant de la TVA collectée erroné  
Renvoi du dossier à l'identique car pas d'ICR (envoi de compte rendu) sur l'envoi précédent du xx/xx/xxxx  
Suite à votre question de cohérence du xx/xx/xxxx

## INFORMATIONS COMPTABLES

## OG52

Après accord avec l'OGA destinataire, l'émetteur peut envoyer l'OG52 en remplacement de la balance complète.

Racine	Intitulé compte	Mouvements Débit	Mouvements Crédit	Solde fin Exercice débiteur	Solde fin Exercice créditeur

etc.

Les numéros de racine ci-dessous sont seuls obligatoires. Il convient donc de procéder aux agrégations appropriées.

<b>108</b>	Compte de l'exploitant	<b>404</b>	Fournisseurs d'immobilisations
<b>13</b>	Subventions d'investissement	<b>455</b>	Comptes courants associés
<b>16</b>	Emprunts réalisés ou remboursés dans l'exercice	<b>481</b>	Charges à répartir
<b>1688</b>	Intérêts courus	<b>512</b>	Découverts bancaires
<b>20</b>	Acquisition d'immo. incorporelles	<b>5186</b>	Intérêts courus à payer
<b>21</b>	Acquisition d'immo. corporelles	<b>519</b>	Concours bancaires courants
<b>23</b>	Acquisition d'immo. corporelles	<b>5198</b>	Intérêts courus / conc. bq cour.
<b>24</b>	Acquisition d'immo. corporelles	<b>605</b>	Achat de travaux et services incorporés aux produits
<b>241</b>	Animaux reproducteurs immobilisés	<b>611</b>	Sous-traitance générale
<b>242</b>	Animaux reproducteurs immobilisés	<b>612</b>	Redevances de crédit-bail
<b>27</b>	Acquisition d'immo. financière	<b>6341</b>	Taxes spécif. P.Végétales
<b>275</b>	Dépôt et cautionnement	<b>6342</b>	Taxes spécif. animaux
<b>30</b>	Stocks approv. et marchandises	<b>6343</b>	Taxes spécif. produits transformés
<b>31</b>	Animaux et végétaux en terre (cycle l)	<b>6344</b>	Taxes spécif. animaux
<b>32</b>	Animaux et végétaux en terre (cyc. court)	<b>63514</b>	TVTS
<b>33</b>	Animaux et végétaux en terre (cycle l)	<b>646</b>	Cotisations sociales de l'exploitant
<b>34</b>	Animaux et végétaux en terre (cyc. court)	<b>675</b>	Valeur nette des immo. cédées
<b>341</b>	Avances aux cultures	<b>6872</b>	Dotations aux provisions règlementées
<b>35</b>	En-cours product. biens et services (cy.l)	<b>7137</b>	Variation des stocks végétaux
<b>36</b>	En-cours product. biens et services (cy.c)	<b>726</b>	Autoconsommation végétale avec subdivision animal ou végétale
<b>37</b>	Produits intermédiaires et finis	<b>787</b>	Reprise sur amortissements et provisions exceptionnels
		<b>791</b>	Transferts de charges

Extraction d'une partie de la balance comptable, avec nécessité de respecter les comptes correspondants aux intitulés de comptes.

Les montants « débit » et « crédit » sont les mouvements débiteurs et créditeurs **sans les soldes à nouveau**. Le solde de fin d'exercice prend en compte le solde à nouveau.

Après accord avec l'OGA destinataire, l'émetteur peut envoyer la balance complète en complément ou en remplacement du tableau OG 52. En cas d'envoi en complément les données devront être cohérentes.

La prise en compte du PCG 99 sera effective à compter de la campagne 2001.





(2011)

**INFORMATIONS SPECIFIQUES  
PRODUITS ANIMAUX**

**OG57**

<b>Libellé</b>	<b>Nb d'unité (ayant produit les quantités)</b>	<b>Néant Quantités</b>	<b>Montant total des ventes en €</b>
Lait vendu			
Lait transformé			
Oeufs			
Autres libellés (préciser l'unité) :			
..... Surface bâtiments hors sol (en m <sup>2</sup> )			

<b>Code de l'unité</b>	<b>Libellés</b>
LTR	Litre
HLT	Hectolitre
K6	Kilolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
NMB	Nombre d'unité

(2011)

**INFORMATIONS SPECIFIQUES  
STOCKS ANIMAUX**

**OG58**

Productions diverses animales

Référence	Libellés	Stock début en quantité	Stock début (en €)	Achats	Naissances	Transferts	Ventes	Montant des Ventes (en €)	Prélèvements	Morts	Stock fin en quantité	Stock fin (en €)

etc.

		Néant	
<b>LES DIFFERENTES PRIMES</b>			
Libellés	Quantité	Montant	
Total des DPU			
Détail des DPU Jachère			
Détail des DPU Normaux			
Détail des DPU Spéciaux			
Primes couplées animales : ① FF (RN) ou EB (RS) - ② FW (RN) ou EL (RS)			
Primes couplées végétales animales : ① FC (RN) ou EA (RS) - ② FW (RN) ou EL (RS)			
<b>LES DIFFERENTS SINISTRES</b>			
Libellés	Observations	Montant	
Sinistre : incendie (indemnités)			
Sinistre : grêle (indemnités)			
Autres sinistre : (à préciser)			
<b>CESSATIONS/CESSIONS</b>			
Libellés	Observations	Réponse	
Si passage en société : date	SSAAMMJJ		
Si transfert de l'exploitation au conjoint : date	SSAAMMJJ		
Si l'adhérent a cessé son activité, date de cessation	SSAAMMJJ		
Si l'adhérent a cessé son activité, motif de la cessation			
Si l'adhérent a déposé son bilan	① en cours ② redressement ③ liquidation		
<b>COTISATIONS SOCIALES</b>			
Libellés		Montant	
Cotisations sociales des associés non passées en comptabilité			
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>			
Libellés	Observations	Réponse	
Situation écoulement des stocks (viticulteur uniquement)	① OUI - ② NON		
Bailleur à métayage	① OUI - ② NON		
Si appartenance à une cave coopérative, montant des apports de raisins			
Divers à préciser			
Divers à préciser			

**(2011) RENSEIGNEMENTS DIVERS & ECONOMIQUES  
AUTRES ASPECTS PARTICULIERS**

**OG60**

Renseignements significatifs dont les variations significatives des charges et produits.

		Néant	
Intitulé du poste de variation		commentaires	
Exemple : Production vendue		Forte baisse des rendements due à la sécheresse	

etc.

**(2011) EXAMENS DE COHERENCE ET DE VRAISEMLANCE  
DETAIL ET REINTEGRATIONS DES CHARGES MIXTES**

**OG61**

			Néant	
Nature de la charge	Montant	Mode de réintégration (1)	Montant réintégré	
Autoconsommation				
Charges mixtes d'habitation : chauffage, eau, gaz, électricité				
Assurances privées				
Véhicule(s)				
Téléphone				
Autre (à préciser)				
Autre (à préciser)				
Autre (à préciser)				

(1) Mode de réintégration : Fiscal ①- Comptable en décote directe ②- Comptable en transfert de charges ③

**(2011) EXAMENS DE COHERENCE ET DE VRAISEMBLANCE  
DETAIL DES AUTRES REINTEGRATIONS FISCALES ET CSG OG62**

Nature de la charge	Montant charge	Néant	
		Montant réintégré	
Rémunération de l'exploitant (et associés)			
Frais de tenue de comptabilité et adhésion CGA			
Fraction imposable des PVCT réalisées au cours des exercices antérieurs (RSI uniquement)			
Frais financiers			
CSG / RDS			
<b>Autres réintégrations fiscales : à détailler ci-dessous</b>			
- (à préciser)			
- (à préciser)			
- (à préciser)			
- (à préciser)			

etc.

**(2011) EXAMENS DE COHERENCE ET DE VRAISEMBLANCE  
DETAIL DES DEDUCTIONS FISCALES OG63**

(sauf indication contraire, les montants ci-dessous doivent être servis en euros)

Libellés	Néant	
	Montant déduit	
Plus values à court terme différées (RSI)		
Plus values à long terme (RSI)		
Plus values à court et long terme exonérées (151 septies CGI)		
Déduction pour investissements ? <input type="radio"/> OUI - <input type="radio"/> NON		
Si oui, l'état annexe a-t-il été joint à la déclaration ? <input type="radio"/> OUI - <input type="radio"/> NON		
Déduction pour aléas ? <input type="radio"/> OUI - <input type="radio"/> NON		
<b>Autres déductions diverses fiscales : à détailler ci-dessous</b>		
- (à préciser)		
- (à préciser)		
- (à préciser)		
- (à préciser)		

etc.

**(2011) EXAMENS DE COHERENCE ET DE VRAISEMBLANCE  
RENSEIGNEMENTS DIVERS**

**OG64**

Libellés	Réponses ① OUI - ② NON -	Commentaires
En cas de prélèvements faibles y a-t-il d'autres sources de revenus dans le ménage ?		
Le solde moyen annuel du compte de l'exploitant est-il débiteur ?		
Si Oui y a-t-il réintégration de frais financiers ?		
L'adhérent est-il membre d'une autre société BA?		
Y a-t-il eu un changement de date de clôture ?		
Si oui, la date de clôture a-t-elle changé dans les 5 derniers exercices ?		
En cas d'exonération de plus values professionnelles, l'annexe précisant les recettes a-t-elle été jointe ?		
En cas d'apports, peuvent-ils être justifiés ?		
L'emprunt finance-t-il exclusivement les investissements de l'exercice ?		
Libellés	Montants	Commentaires
Autre production vendue : revenus commerciaux accessoires		
Autres produits : (à préciser)		
Autres produits : (à préciser)		
Transferts de charges (libellé à préciser) :		
Transferts de charges (libellé à préciser) :		
- Autres précisions		
- Autres précisions		

**(2011) INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE  
POUR LES REELS SIMPLIFIES**

**OG65**

		Néant	
ACQUISITIONS		Montant	
Terrains	Superficie (en ha et 2 décimales) :		
Construction et agencements			
Installations techniques matériel et outillage			
Autres immobilisations			
EMPRUNTS			
Souscription			
Remboursements			
Capital restant dû à moins d'un an			
Montant global des emprunts souscrits au cours de l'exercice			
Dotation aux amortissements dérogatoires			
Dettes financières			
Autres dettes			
COMPTES COURANTS			
Comptes courants débiteurs			
Comptes courants créditeurs			
EVOLUTION DE CERTAINS POSTES		Hausse	
Immobilisations en cours			
Plantations			
Titres de participation			
Prêts immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Subventions d'investissements			
- Autres précisions			
- Autres précisions			

(2011)

**ZONES LIBRES**

**OG66**

Code	Libellé	Montant

Etc.

**(2011) AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPTABLES  
CONCERNANT L'ANNEE N-1**

**OG67**

(A servir uniquement pour les nouveaux adhérents)

Libellés	Néant	Montant
Découvert bancaire (RN et RS)		
Comptes courants créditeurs (RN et RS)		
Comptes courants débiteurs (RN et RS)		
Intérêt courus (RN et RS)		
Subvention d'investissement (RS)		
Provisions réglementées (RS)		
Stocks végétaux en terre -cycle long (RS)		
Stocks végétaux en terre -cycle court (RS)		
Dettes financières		
Autres dettes		
- Autres précisions		
- Autres précisions		

Etc.

**(2011) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION  
DE PREVENTION DES DIFFICULTES**

**OG68**

Libellé	Néant	Réponses ① OUI ② NON
Depuis la dernière clôture, avez-vous eu connaissance de faits pouvant remettre en cause la pérennité de l'entreprise ?		
Si oui, nature des difficultés :		
difficultés de trésorerie		
mandat adhoc		
règlement amiable		
sauvegarde		
redressement judiciaire		
misés à jour des paiements TVA		
autres (à préciser) :		

(2011)

## CONTROLE DE TVA

## OG91

Activité soumise ou non à TVA ? ① OUI - ② NON							ZT	
Franchise en base ? ① OUI - ② NON							ZT	
TVA sur les débits ou encaissements ? ① Débits - ② Encaissements ③ Mixte							ZT	
Régime d'imposition : ① CA3 - ② CA12 ③ CA12E							ZT	
Déclarations de TVA effectuées par : ① le cabinet comptable - ② l'adhérent							ZT	
N° Compte	Données comptables (1)	Total HT	Répartition chiffre d'affaires					
			19,6 %	5,5 %	2,10 %	Exo	Autre Taux 1 EV/PCD (3) <span style="color: red;">ZV</span>	Autre Taux 2 EW/PCD (3) <span style="color: red;">ZV</span>
<b>Produits - classe 70</b>								
<i>AA/CPT</i>								
<i>AA/CPT</i>								
<b>Total CA</b>								
<b>si TVA sur la marge</b>								
Marge HT <span style="color: red;">ZU</span>								
<b>Produits -autres classe 7</b>								
<i>CA/CPT</i>								
<i>CA/CPT</i>								
<b>Acquisitions intracommunautaires <span style="color: red;">ZW</span></b>								
<i>BA/CPT</i>								
<i>BA/CPT</i>								
<b>CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE <span style="color: red;">ZX</span></b>								
Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)								
<b>4181</b>	+ Clients - Factures à établir							
<b>4198</b>	- Avoirs à établir							
<b>487</b>	- Produits constatés d'avance							
↓	<b>Si TVA sur Encaissements <span style="color: red;">ZX</span></b>						↓	
<b>410 à 4164</b>	+ Créances clients							
<i>GA/CPT</i>								
<i>GA/CPT</i>								
<b>4191 - 4196 - 4197</b>	- Avances clients							
<i>HA/CPT</i>								
<i>HA/CPT</i>								
+ Effets escomptés non échus								
Autres								
<i>KA/CPT</i>								
<i>KA/CPT</i>								

<b>CORRECTIONS FIN D'EXERCICE ZX</b>								
<b>Compte de régularisation fin d'exercice (N)</b>								
<b>4181</b>	- Clients - Factures à établir							
<b>4198</b>	+ Avoirs à établir							
<b>487</b>	+ Produits constatés d'avance							
<b>↓</b>	<b>Si TVA sur Encaissements ZX</b>							
<b>410 à 4164</b>	- Créances clients							
<i>PA/CPT</i>								
<i>PA/CPT</i>								
<b>4191 - 4196 - 4197</b>	+ Avances clients							
<i>QA/CPT</i>								
<i>QA/CPT</i>								
	- Effets escomptés non échus							
	Autres							
<i>SA/CPT</i>								
<i>SA/CPT</i>								
<b>AUTRES CORRECTIONS (2)</b>								
<b>654 - 6714</b>	- Créances irrécouvrables <b>ZY</b>							
<i>UA/CPT</i>								
<i>UA/CPT</i>								
<b>A</b>	<b>Base HT taxable</b>							
<b>B</b>	<b>C.A. et Acquisitions Intracommunautaires déclarés selon déclarations de TVA</b>							
<b>C</b>	<b>Régularisations en base (N-1)</b>							
<b>D</b>	<b>Ecart en base (à justifier)</b>							
<b>E</b>	<b>TVA à régulariser</b>							
<b>Soldes des comptes TVA à la clôture</b>		<b>Soldes</b>	<b>19,6 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>2,10 %</b>	<b>Exo</b>	<b>Autre Taux 1 (3)</b>	<b>Autre Taux 2 (3)</b>
<b>4457</b>	TVA collectée (4)							
<b>4455</b>	TVA à décaisser							
<b>44567</b>	Crédit de TVA							
<b>445 (souvent 44587)</b>	TVA à régulariser							
Assujettissement partiel ① OUI - ② NON						Prorata de déduction		
TVA déduite selon déclarations								
Montant des acquisitions d'immobilisation ouvrant droit à TVA récupérable								
.....								
.....								

# OG91 : CONTROLE DE TVA

- Le tableau OG91 est à transmettre obligatoirement pour toutes les entreprises assujetties à la TVA (les dossiers en franchise de TVA doivent faire l'objet d'une mention dans l'OG91).
- Tous les montants correspondant à des bases sont à porter **Hors Taxes et sans signe plus ou moins**.
- Toutes les zones qui concernent l'entreprise doivent être servies **(ZT)** :
  - la colonne « Total H.T » doit être renseignée pour toutes les lignes,
  - les chiffres d'affaires doivent être détaillés dans les colonnes « Répartition chiffre d'affaires »,
  - les lignes « Total CA », « Base HT taxable », « Chiffre d'affaires et acquisitions intracommunautaires déclarés (selon déclarations) » et le cas échéant les lignes « Régularisations en base (N-1) », « Ecart en base » et « TVA à régulariser » doivent être servies.
- Opérations imposables à la **TVA sur la marge** :  
La « **Marge HT** » **(ZU)** se calcule :  $(\text{vente TTC} - \text{Achat TTC}) / (1 + \text{taux de TVA})$
- Si des opérations ou données relèvent d'autres taux (ZV) que ceux mentionnés dans les autres colonnes HT, les montants HT doivent figurer dans la colonne « **Autres Taux** » **(ZV)** et les taux indiqués dans l'entête de la colonne.
- Les « **Autres opérations** » s'entendent des opérations ne constituant pas du chiffre d'affaires mais entrant dans le champ d'application de la TVA : production d'immobilisations, cessions d'immobilisations, transferts de charges.
- Les « **Acquisitions intra-communautaires** » **(ZW)** s'entendent des opérations intra-communautaires qui ne sont pas soumises à droits de douane et qui sont en principe exonérées de TVA dans le pays de départ et imposées à la TVA dans le pays de consommation.
- Les « **Corrections début d'exercice** » **(ZX)** recensent les montants H.T des postes du bilan N - 1 et les « **Corrections fin d'exercice** » ceux du bilan N.
  - ↳ *TVA sur les débits*, ce sont des comptes de régularisations :  
Compte 4181 Clients - Factures à établir, Compte 4198 Clients - Avoirs à établir, Compte 487 Produits constatés d'avance.
  - ↳ *TVA sur les encaissements*, il faut tenir compte :  
Des créances clients (comptes 410 à 4164), des avances clients (comptes 4191, 4196 et 4197) et des effets escomptés non échus et autres valeurs à l'encaissement (comptes 51) en remplissant la partie du tableau **(ZX)** (corrections début d'exercice) et (corrections de fin d'exercice).
- Les « **Autres corrections** » concernent notamment les créances définitivement irrécouvrables passées en charge sur l'exercice (comptes 654 et 6714).

## CADRAGE DE BAS DE TABLEAU

<b>A</b>	Base HT taxable	(I)					
<b>B</b>	C.A. et Acquisitions Intracommunautaires déclarés selon déclarations de TVA	(I)					
<b>C</b>	Régularisations en base (N-1)	(I)					
<b>D</b>	Ecart en base (à justifier)	(I)					
<b>E</b>	TVA à régulariser	(I)					
	<b>Soldes des comptes TVA à la clôture</b>	<b>Soldes</b>	<b>19,6 %</b>	<b>5,5 %</b>	<b>2,10 %</b>	<b>Exo</b>	<b>Autres Taux</b>
<b>4457</b>	TVA collectée (4)						
<b>4455</b>	TVA à décaisser						
<b>44567</b>	Crédit de TVA						
<b>44587</b>	TVA à régulariser						
<b>Remarques :</b>							
.....							
.....							

*(1) Cette zone doit être égale à la somme algébrique des montants HT figurant dans les colonnes détaillées par taux pour chaque ligne de A jusqu'à E.*

- \* La **ligne A** fait apparaître le montant HT des opérations déclarables à la TVA au titre de l'exercice selon les montants et le mode opératoire détaillés dans les lignes au dessus. Le montant total doit tenir compte des opérations exonérées.
- \* La **ligne B** doit mentionner le total HT des opérations imposables et non imposables **issues des déclarations** CA12 ou CA12E (régime simplifié) ou des déclarations CA3 (régime normal).
- \* La **ligne C** indique le total des régularisations en base effectuées sur les déclarations CA12 (régime simplifié) ou des déclarations CA3 (régime normal) **de l'exercice précédent** :
  - ↳ Montant négatif si trop déclaré en N-1.
  - ↳ Montant positif dans le cas contraire.
- \* La **ligne D** est égale à **A - B +/- C**.
- \* La **ligne E** correspond à la TVA afférente à l'écart en base calculé en **D**.
- \* La ligne **4457 (soldes des comptes de TVA collectée)** doit correspondre par taux **au solde** de TVA collectée figurant au bilan :
  - ↳ Pour les débits, il est en principe à 0.
  - ↳ Pour les encaissements, il doit s'agir de la TVA sur les « clients dûs » inscrite au bilan à la date de clôture de l'exercice.
- \* La rubrique **Remarques** doit être renseignée dès que la ligne **D** « Ecart en base » ou la ligne **E** « TVA à régulariser » est servie. Elle doit indiquer les régularisations effectuées ou à effectuer. Elle précisera sur quelles déclarations elles ont été ou seront faites.